

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUDI 29  
SEPTEMBRE 2022**

**Mme Méléard ouvre la séance à 17h50:**

Sont présents : Mesdames Méléard, Kuligowski, Le Morvan ( invitée), Morvan, Suriray, Povie, Hion, Remond, Romieux, Simonowski, Rochois, Le Coz, Messieurs Le Goff, Denis, Larhantec, Ferlicot, Bernard.

Sont excusés : Mesdames Vialette, Huon, Jaouen, Le Glatin, Parrot, Robin, Messieurs Descamps, Rochois, Gautier.

Sont absents : Messieurs Martin, Mesdames Leroy-Daniel, tily, Caroff, Lopès.

Le quorum étant atteint, Madame la Principale déclare que la séance peut débuter.

**I - Affaires administratives**

Madame Méléard demande une modification de l'ordre du jour :

-Vote concernant le plan de continuité pédagogique rentrée 2022 : Ce document doit être présenté et voté en C.A.

-Vote pour l'adhésion à croc lecture manga à hauteur de 10 euros.

Madame Méléard propose la candidature de Madame Le Morvan Michelle, principale adjointe, en tant que secrétaire de séance.

Madame Méléard propose l'approbation de l'ordre du jour.

Madame Méléard procède à l'examen et au vote du compte-rendu du Conseil d'Administration du 5 juin 2022. Il n'y a pas de remarques, il n'y a pas de modifications à apporter, ni de précisions.

| VOTE      |            |                |
|-----------|------------|----------------|
| Pour : 15 | Contre : 0 | Abstention : 1 |

**II - Affaires pédagogiques et éducatives**

**1. Point sur la rentrée et informations diverses (dont protocole sanitaire)**

Nombre d'élèves 387 (oui et non) , Il y a des arrivées et des départs dont deux arrivées le lundi 3 octobre.

16 divisions avec des effectifs de 20 à 27 élèves par classes. La principale précise que c'est une situation confortable.

Madame Méléard précise également qu'il n'y a plus d'initiation de breton en 6ème car il n'y a que deux candidats .

Ouverture de la classe à horaires aménagés, CHRA, cirque, qui compte 12 élèves en co-enseignement, lettre/EPS, à hauteur de 1h par semaine. Cette charte est créée pour 4 ans .

## **Rentrée scolaire :**

La Principale fait un point sur LE D.N.B :

Elle nous informe que le taux de réussite s'élève à 96 %, que les élèves ont obtenu 52 % de mentions Très Bien, qu'un élève a été repêché, que trois ont été ajournés et enfin qu'une élève ne s'est pas présentée en juin car elle avait le poignet cassé. Elle a obtenu le DNB avec une mention Assez Bien. Un élève a été repêché: ce candidat avait 679 points, un point lui a été attribué pour passer à 680 points et obtenir ainsi la mention Très Bien.

Tous les élèves ont passé le DNB série générale. La Principale envisage peut être de proposer d'autres séries.

100 % des élèves ont été affectés à l'issue du collège.

Madame Méléard fait le bilan de la rentrée très agitée.

La principale remercie, dans un premier temps, l'enseignant de technologie qui a pris son poste le 23 septembre.

Concernant la Vie scolaire, il y avait un poste non occupé pour quelqu'un qui ne s'est pas présenté. Une A.E.D a été recrutée sur la fin de la seconde semaine de cours et l'équipe est maintenant au complet

Madame Méléard revient sur les AESH et explique la complexité entre le recrutement et les préconisations de la MDPH.

En effet, la MDPH préconise la mise en œuvre des notifications qui donne le droit à un accompagnement et l'Éducation Nationale s'occupe du recrutement des AESH et mutualise les besoins.

La Principale revient ensuite sur Le PIAL (Pôle Inclusif d'Accompagnement Localisé ) afin d'apporter des éclaircissements aux membres du conseil d'administration.

Elle explique donc que le PIAL est mis en place de manière nationale .Le PIAL du collège de Lanmeur est un PIAL du second degré du bassin de Morlaix. Dans le 22, c'est différent car il y a le PIAL 1<sup>er</sup> degré et le PIAL 2nd degré. Le PIAL est en train d'être repensé. Il peut se repenser sur le fait des parents.

## **2. Évaluations nationales 6èmes :**

**Les évaluations** ont commencé tardivement mardi mais tout se passe bien. Il reste trois séances à passer sur huit. Madame Simonowski et Madame Romieux précisent que beaucoup d'élèves n'ont pas le temps de finir en 50 minutes (2 sur 10 ont terminé pour le groupe de Madame Simonowski ) . Ces deux enseignantes constatent que le test est long avec des réponses variées, il y a un texte de plusieurs pages à lire. Les enseignantes disent être septiques.

## **Autres :**

Une réunion parents/ professeurs pour les élèves de 6èmes aura lieu avant ou après les vacances de la Toussaint . Madame Méléart sait que les parents ont hâte de rencontrer les enseignants.

La remise des diplômes du DNB aura lieu le 10 novembre 2022 en salle de réunion.

Le DNB 2023 aura lieu les 27 et 28 juin 2023.

Le stage d'observation des 3èmes se tiendra la semaine du 17 au 21 octobre 2022.

### **3. Informations sur les élections des délégués au Conseil d'Administration 2022-2023 :**

#### **La principal informe le conseil d'administration :**

- Fin de la campagne d'inscription comme candidat aux élections le 26/09/2022.
- Semaine de la démocratie scolaire : la semaine prochaine avec les élections de délégués de classe et celles des parents représentants au C.A le 07 octobre.
- L'ensemble a été mis sous pli ce matin pour distribution aux élèves demain.
- Objectif 100% de vote par correspondance avec un dépouillement le 07 octobre à 13h30 pour les parents.
- Les enseignants et personnels : 16h30 le 07/10/2022
- Cette année les élections professionnelles auront lieu au mois de décembre 2022 du 01 au 08 décembre.

#### **4. Calendrier scolaire :**

Vacances de Toussaint du 21/10/2022 au 07/11/2022

Vacances de Noël du 16/12/2022 au 03/01/2023

Vacances d'hiver du 10/02/2023 au 27/02/2023

Vacances de printemps du 14/04/2023 au 02/05/2023

Fin de l'année scolaire le 08 Juillet 2023.

#### **5. Conseil de classe dernière semaine de novembre**

Les conseils de classe du premier trimestre auront lieu à compter de la 3<sup>ème</sup> semaine du mois de novembre. A leur issue, les réunions Parents professeurs de 5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>me.

#### **6. Exercice sécurité 2022-2023 (date prévisionnelles)**

Madame Kuligowski, adjointe gestionnaire, informe l'assemblée que le pompier prévisionniste, lors la commission de sécurité a demandé de ne plus mettre des noms en face des zones à vérifier lors d'une alerte incendie, mais de créer des fiches par zone.

En effet, dorénavant, il existe cinq fiches donc cinq zones à vérifier. Les documents sont disponibles près de la vie scolaire. Les cinq fiches sont prises par les cinq premiers personnels qui passent à cet endroit. Ils se dirigent alors vers la zone qu'ils ont à vérifier et qui est notée sur la fiche.

Madame Simonowski interroge la gestionnaire et lui demande la démarche à suivre quand un enseignant a des élèves en charge et qu'il descend avec sa classe. Madame Kuligowski précise que les enseignants concernés confient leur classe à un collègue et prennent les fiches pour se diriger vers le contrôle de la zone.

Madame Remond intervient et pose la question de qui passe devant les fiches. Madame Kuligowski répond qu'il peut s'agir de n'importe quel personnel et que nous devons tous appliquer les directives du pompier en charge de la commission de sécurité. Madame Simonowski fait part de ses inquiétudes en matière de responsabilité.

La gestionnaire conclut en précisant que nous devons appliquer les recommandations sans exception.

### **Exercices sécurité 2021-2022 (dates prévisionnelles)**

Avant les vacances de la Toussaint, l'exercice incendie aura lieu et l'ensemble de la communauté éducative sera prévenu avant l'exercice.

L'exercice Intrusion quant à lui se déroulera en janvier 2023 en présence de la gendarmerie.

### **IMP (Indemnités de Mission Particulières)**

La principale précise qu'il y en a 4 dans la dotation :

1.5 RUPN

0.5 Devoirs Faits

Référent décrochage : 0.5

Référent Culture : 1

Référent E3D : 1

L'an passé, demande de transformation des I.M.P en HSA puis HSA en HSE.

La Principale dit que les réajustements de rentrée ont été faits . Il ne restait plus rien en HS( heures supplémentaires). Une ou deux HSA ( heures supplémentaires annualisées) cassées en HSE ( heures supplémentaires d'enseignement). La principale explique la différence entre HSA et HSE. Monsieur Bernard demande qu'une explication soit faite suite aux élections aux nouveaux parents élus sur la DGH ( Dotation Globale horaire). Madame La Principale souhaite voir la répartition des IMP ( indemnités missions particulières) au prochain conseil pédagogique.

Monsieur Ferlicot interroge l'assemblée sur le dispositif éducation au médias et sa mise en place dans l'établissement.

Madame Simonowski explique que c'est sur la base du volontariat. Elle poursuit en spécifiant que cela reste facultatif pour tous. Le but est de réaliser un reportage.

Monsieur Ferlicot donne le thème de cette année et Madame La Principale poursuit en précisant que cela ne vaut pas l'adhésion de tout l'établissement mais seulement une partie des classes. Pour étayer ses propos, elle donne l'exemple collège au cinéma. Madame Simonowski conclut en expliquant que l'éducation aux médias se fait sur un temps minoré à savoir de février-mars pour une restitution début avril . La Principale termine en précisant que ce n'est pas obligatoire.

## **6. Présentation du plan de continuité pédagogique rentrée 2022**

La Principale doit présenter le PPC ( Plan de Continuité Pédagogique).

Les élèves ont progressé c'est pourquoi elle propose de repartir sur celui de l'an passé. Une relecture du document est faite avant le vote obligatoire

Monsieur Ferlicot demande si les mesures covid sont toujours d'actualité et si les évictions en cas de contact sont toujours effectives.

Madame Romieux dit qu'il y a peu de cas au collège et Madame Méléard indique qu'une remontée quotidienne est faite à la DSDEN. Madame Méléat précise aussi que nous sommes à un niveau très bas et qu'il n'y a pas d'obligation du masque. Elle conclut en souhaitant qu'il n'y ait pas d'évolution de la situation.

Mme La Principale propose au membres du CA d'avoir un regard critique pour la mise en œuvre 2022-2023.

L'onglet de couleur mauve est donc retiré, l'année scolaire est actualisée et Madame Morvan propose le rajout du mail de l'établissement.

Une fois le document adapté à l'année scolaire en cours, nous procédons au vote.

| VOTE      |            |                |
|-----------|------------|----------------|
| Pour : 16 | Contre : 0 | Abstention : 1 |

**18H38** : Madame Povie quitte la séance.

## **7. Présentation du plan de prévention des violences et rappel P.H.A.R.E par Madame Méléard :**

### **Les objectifs sont de :**

Mesurer le climat scolaire, prévenir les phénomènes de harcèlement, former une communauté protectrice de professionnels et de personnels pour les élèves, intervenir efficacement sur les situations de harcèlement, associer les parents et les partenaires et communiquer sur le programme, mobiliser les instances de démocratie scolaire (CVC, CVL) et le comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement, suivre l'impact de ces actions et mettre à disposition une plateforme dédiée aux ressources.

Notre établissement a été formé lors de la première vague.

Cette année trois enseignants, une infirmière, une assistante sociale, une conseillère principale d'éducation, un assistant d'éducation, le Chef d'Établissement et maintenant son adjointe seront formés

Nous devons aussi former des ambassadeurs élèves. Lorsqu'une cohorte est passée les habitudes viennent.

La Principale tiendra le conseil d'administration régulièrement informé.

## **II - Affaires financières**

### **1. Pour vote : Répartition des fonds sociaux**

Le collège dispose de 522 euros en 2022.

A la demande de Monsieur Le Recteur, tous les fonds sociaux doivent être utilisés pour la 31 décembre 2022.

Madame Kuligowski précise qu'il existe le fond social cantine et le fond social collégien. Elle indique que le fond social collégien peut servir pour la cantine mais l'inverse n'est pas possible.

Monsieur Ferlicot demande si les Fonds sont ciblés. La réponse qui lui est apportée est que les fonds ne peuvent servir qu'à aider des familles qui en font la demande et pas un groupe d'élèves ou une action particulière dans le collège.

La proposition de vote pour le répartition du fond social sur le fond social collégien.

| VOTE      |            |                |
|-----------|------------|----------------|
| Pour : 15 | Contre : 0 | Abstention : 0 |

## **2. Pour vote : Tarif de réparation pour dégradations**

La proposition de vote pour les tarifs de réparation 2022-2023 :

tarif de réparation de 5 € pour toute perte ou dégradation de carte de self

tarif réparation de 0,50 € pour toute dégradation de vaisselle

tarif réparation de 5 € pour toute dégradation de manuel scolaire

tarif de 2,00 € pour perte de carnet de correspondance

tarif réparation correspondant à la valeur de remplacement pour un manuel scolaire ou livre CDI

tarif de réparation correspondant à la valeur de remplacement pour toute dégradation matérielle dans l'établissement.

| VOTE      |            |                |
|-----------|------------|----------------|
| Pour : 15 | Contre : 0 | Abstention : 0 |

## **3. Pour vote : Contrat APA Dératisation**

La proposition de vote pour l'adhésion obligatoire à APA pour une durée de 3ans à hauteur de 276.36 par an à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023.

| VOTE      |             |                |
|-----------|-------------|----------------|
| Pour : 15 | Contre : 00 | Abstention : 0 |

## **4. Pour vote : Convention Baie des Livres.**

La proposition de vote pour l'adhésion de 80 euros à l'association.

| VOTE      |            |                |
|-----------|------------|----------------|
| Pour : 15 | Contre : 0 | Abstention : 0 |

## **5.Croc lecture manga 10 euros pour adhérer**

Mme Remond, professeur documentaliste, propose l'adhésion à l'association à hauteur de 10 euros.

| VOTE      |            |                |
|-----------|------------|----------------|
| Pour : 15 | Contre : 0 | Abstention : 0 |

## **IV - Points travaux**

L'adjointe gestionnaire informe les membres du conseil d'administration que les prochains travaux auront lieu pendant les vacances de la Toussaint. Deux buts multi sport vont être installés. Madame

Remond demande si les jeux de ballons seront autorisés exclusivement à l'endroit des nouvelles installations. En effet, elle indique que les jeux de ballons près du CDI sont bruyants.

Madame Kuligowski poursuit en indiquant que concernant l'électricité, il y aurait un groupement d'achat d'énergie avec le SDEF.

Elle nous fait lecture d'un courrier pour la période 2023-2025 émanant du SDEF (Syndicat Départemental d'Energie et d'équipement du Finistère) qui prévoit 276 % d'augmentation.

Monsieur Le Goff dit qu'il faut remercier la commune de Lanmeur pour le passage à la chaufferie bois en novembre 2021. Monsieur Denis indique que le prix du bois n'a pas augmenté.

Il faut analyser les demande de pic de chaleur à 4heures du matin et aussi le week-end

Madame Kuligowski informe qu'il n'y a jamais de chauffage le week-end au collège. .

## **V - Questions diverses**

Monsieur Bernard évoque la possibilité d'utiliser la salle de réunion lors de soirées jeux suite à la période covid et ceci pour reconstruire des liens. Mme La Principale affirme que cela est possible en signant une convention .

Madame Morvan indique que la Salle Steredenn peut être mise à disposition durant la semaine sauf vendredi soir.

La gestionnaire poursuit en notant que des jeux ont été achetés par le FSE mais il faut quelqu'un avec les élèves. L'ULAMIR a été sollicitée pour intervenir 1H30 sur le temps méridien mais reste à définir la prise en charge du coût .

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h 07

La Présidente du Conseil d'Administration

Mme Méléard



La Secrétaire de séance

Mme Le Morvan

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Le Morvan", with a horizontal line underneath.